

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 89 (1992)
Heft: 6

Vorwort: Éditorial
Autor: Crausaz, Emile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Cher Mouch'ti,

Samedi 2 mai a eu lieu le vernissage, au Musée paysan de La Chaux-de-Fonds, d'une exposition intitulée «**La ruche et ses mystères**», qui se tiendra du 3 mai 1992 au 28 février 1993.

Cette exposition est très intéressante dans son ensemble, très bien présentée, et surtout elle montre une ruche divisible assez particulière qui réunit, incorporées à chaque hausse qui compose la ruche, deux techniques apicoles malheureusement assez peu connues en Suisse.

La première est due au célèbre apiculteur anglais M. L.E. Snelgrove, décédé en 1967. Il s'agit du plateau Snelgrove, qu'il a mis au point entre les années 1930 et 1935 et dont il publie le principe dans son livre «**Swarming, its control, and prevention**».

Malheureusement, la traduction française de ce livre porte un titre qui porte à confusion: «La conduite de la ruche Langstroth», alors que la traduction correcte du livre de M. Snelgrove est «**L'essaimage, son mécanisme et sa prévention**».

Cette méthode a été étudiée avec une ruche divisible à 11 cadres, équipée du cadre B.S, dont la surface de la cire est d'environ 34 cm de long sur 20 cm de haut.

Très schématiquement, le principe consiste à donner beaucoup de place à la reine pour qu'elle puisse continuer la ponte, qu'elle n'ait pas envie d'essaimer, et de récupérer les butineuses pour produire un maximum de miel. Puis de favoriser la naissance d'une nouvelle reine pour fournir des butineuses à la ruche principale et, de ce fait, prévenir l'essaimage.

La mise en pratique de cette méthode est la suivante:

1. Tout le couvain, sauf un cadre avec la reine, est transféré dans une hausse avec les abeilles, **donc bien entendu sans la reine**.
2. La reine, avec un cadre de couvain, est installée dans le corps du bas qui contient uniquement des cadres construits mais vides, de la nourriture et du pollen.
3. Une hausse avec des cadres bâtis vides est installée sur le corps du bas qui contient la reine, **mais séparée de celui-ci par une grille à reine**.
4. Sur cette hausse avec les cadres bâtis sera placé le plateau Snelgrove, et par-dessus la hausse qui contient tout le reste des cadres de couvain avec toutes les abeilles.

Le plateau Snelgrove possède deux trous de vol sur chacun des quatre côtés. En plus, pour garder la même odeur à toute la colonie, un grillage métallique empêche toute communication entre le troisième corps de ruche et le corps du milieu. Les deux trous de vol qui se trouvent sur le plateau Snelgrove ont les fonctions

suivantes: un trou de vol communique avec le troisième corps, tandis que le deuxième trou de vol juste au-dessous communique avec le corps de ruche du milieu.

Par un jeu de glissières, il est possible d'ouvrir ou de fermer chacun des trous de vol individuellement.

Le but de ce système consiste à transférer toutes les butineuses dans le troisième corps de ruche au-dessus du plateau Snelgrove dans les deux corps du bas. Pour cela, la première opération consiste à laisser sortir les butineuses de manière qu'elles retournent dans le corps de ruche du bas où se trouve la reine.

Pour ce faire, rien de plus simple: le trou de vol en liaison avec le troisième corps de ruche est ouvert; les butineuses qui sont normalement orientées pour le trou de vol du premier corps de ruche où se trouve la reine retourneront alors naturellement vers celle-ci. Après six à huit jours, il va s'agir de transférer les nouvelles butineuses du corps de ruche qui se trouve sur le plateau Snelgrove vers la ruche du bas.

Pour cela, il suffit de fermer le trou de vol habituel du troisième corps situé sur le côté, d'ouvrir le trou de vol en rapport avec ce troisième corps qui se trouve sur la face avant, ainsi que le trou de vol juste en dessous de celui qui vient d'être fermé sur le côté. Par cette astuce, les nouvelles ouvrières qui sont normalement orientées vers le trou de vol sur le côté sont obligées de sortir par le trou de vol situé sur la face avant; mais au retour, elles se trouveront sur le côté de la ruche avec un trou de vol qui lui communique avec la ruche inférieure.

Ce processus peut être répété plusieurs fois, avec les trous de vol sur les trois côtés du plateau.

Normalement, au bout de huit jours, dans le corps de ruche au-dessus du plateau Snelgrove on doit trouver des cellules royales. Si ce n'est pas le cas, il suffit d'introduire un cadre d'œufs ou de larves de trois jours. Normalement, comme cette hausse est privée sans arrêt de ses butineuses, la colonie y aura mis bon ordre et détruit les alvéoles royaux en surplus. La jeune reine sortira par le trou de vol situé à l'arrière de la ruche et ne risquera pas de succomber à la dérive, comme cela pourrait être le cas en cas de fécondation par le trou de vol de la face avant.

La deuxième technique incorporée, c'est le cadre à bâtir, qui se trouve sur la face avant, soit juste au-dessus de l'entrée des abeilles comme d'ailleurs M. E. Paschke l'explique dans son livre «**Le cadre témoin**».

Cette ruche — qui malheureusement est incomplète, car il manque les grillages de séparation des différents corps de ruche ou les grilles à reine ainsi que les cadres — devrait intéresser tous les apiculteurs bricoleurs intéressés à l'expérimentation de nouvelles techniques.

Pour plus de détails sur les techniques de prévention de l'essaimage, je conseille l'excellent livre de M. Decortis, intitulé «**Hors des sentiers battus**», publié aux Editions J. Mosbeux, qui donne entre autres la description pour la construction d'un plateau Snelgrove et les différentes utilisations possibles.

Votre Mouch'ti Emile